

Horizon Europe : « Un programme-cadre clairement politique » (Luc Hittinger, président du Clora)

Paris - Publié le jeudi 28 juin 2018 à 17 h 19 - Actualité n° 123643

La proposition de la Commission européenne pour Horizon Europe est d'abord l'affirmation d'un programme-cadre « clairement politique », déclare [Luc Hittinger](#), président du [Clora](#) (Club des organismes de recherche et associés), à News Tank, le 27/06/2018.

« La façon dont il est présenté constitue une nouveauté après un temps où la [DG Recherche](#) a mis l'accent sur la mise au point des instruments. L'affirmation en introduction est claire, Horizon Europe contribue au cadre global de la politique de l'Union. Et de fait, son caractère spécifique recherche semble s'effacer par rapport aux grandes politiques européennes, agricoles, immigration... »

Le Clora analyse, le même jour, la proposition formulée le 07/06/2018 par la Commission européenne pour « Horizon Europe », le 9^e programme-cadre pour la recherche et l'innovation qui prendra le relais d'Horizon 2020 pour la période 2021-2027. Elle relève :

- Un [PCRI](#) « replacé dans le cadre des objectifs politiques et de la stratégie globale de l'UE ».
- Un budget « à 100 Md€ en prix courants, mais de 86,6 Md€ en prix constants 2018, soit une augmentation d'environ 12 % ».
- Une Commission européenne qui « veut prendre un rôle de financeur stratégique et non plus seulement de guichet ».
- Des projets « qui pourront être arrêtés s'ils perdent leur pertinence », et des propositions « qui seront classées aussi en fonction d'objectifs stratégiques », la [CE](#) voulant aussi « se donner plus de flexibilité et de capacité d'adaptation pour répondre aux crises pouvant émerger ».
- Des moyens « pas suffisamment précis » pour mettre en œuvre les synergies.
- Une « petite avancée » sur la question de l'exploitation en Europe, « mais de véritables mesures restent à développer ».
- Le principe d'ouverture au monde rééquilibré par la mise en place d'un mécanisme d'auto-correction des tickets d'entrée des pays associés « qui reste à préciser ».
- Un soutien à l'innovation « considérablement renforcé : la montée en puissance de l'[EIC](#) en est un signe fort ».
- Et une planification stratégique pluriannuelle pour 2021 qui sera co-conçue avec un grand nombre d'acteurs, « mais dont la méthodologie reste à définir ».

Des notions nouvelles

Selon le président du Clora, Horizon Europe comporte des notions nouvelles comme :

- la planification stratégique ;
- l'approche par portefeuille ;
- la volonté appuyée d'établir des synergies ;
- ou enfin les missions, « trait d'union entre un défi scientifique et une question citoyenne majeure ».

Un outil « stratégique »

« La recherche devient un outil stratégique destiné à l'innovation et au développement », indique Luc Hittinger qui pointe deux autres aspects :

- L'omniprésence du digital, transversal dans l'ensemble du programme avec également le cluster "Digital and Industry" » (Pilier 2 / cluster 3) doté d'un budget significatif de 15 Md€.
- L'ouverture internationale. « L'ouverture est forte sur la base d'une stratégie d'équilibre et de réciprocité et d'accords d'associations. Néanmoins, les règles de protection devront être précisées. »

Propositions d'amendements

Ce travail d'analyse de la proposition de la Commission européenne va déboucher, pour les membres qui le souhaitent, à des propositions d'évolution et d'amendements, indique Luc Hittinger.

« *Le Clora restera particulièrement actif pendant cette phase de négociation jusqu'à la mise en œuvre envisagée le 01/01/2021* ».

Les prochaines étapes en vue d'une adoption en mai 2019

Premiers « drafts » parlementaires pour le 09/07/2018

Selon le document du Clora, « les deux textes qui composent Horizon Europe doivent être votés au Conseil de l'Union européenne et au Parlement européen. Formellement, le Parlement vote en premier, mais en pratique, les deux institutions travaillent en même temps.

Les premiers "drafts" de rapports parlementaires, rédigés par Dan Nica pour le programme-cadre et Christian Ehler pour le programme spécifique, devront être finalisés le 09/07/2018, pour une finalisation des deux accords le 19/07/2018 ».

Conseil européen : une position pour le 30/11/2018

« La période d'amendement s'ouvre alors, en commission ITRE jusqu'au 06/09/2018 voire plus tard en fonction de l'agenda du Conseil. A la suite du vote du texte amendé en commission ITRE, il sera voté en plénière du Parlement européen du 11 au 15/11/2018. Le Conseil devra l'examiner ensuite, puis renvoyer au Parlement le texte amendé.

Lorsque les deux institutions tombent d'accord, le texte est adopté. Le Conseil prévoit d'élaborer sa position pour le 30/11/2018, et commencera les discussions informelles le 16 et 17/07/2018, puis lors des deux conseils compétitivité le 28/09/2018 et le 29/11/2018.

L'objectif global est d'adopter Horizon Europe avant les élections européennes de mai 2019 ».

Horizon Europe : les 3 grandes phases à venir

A partir de juin 2018

Le Parlement européen et le Conseil européen négocient sur le budget global de l'Union européenne pour 2021-2027 incluant celui pour Horizon Europe, et sur le contenu d'Horizon Europe sur la base de la proposition de la Commission européenne du 07/06/2018.

2e semestre 2018/2019

Planning stratégique pour préparer les premiers programmes de travail sur Horizon Europe incluant la co-construction des missions et la mise en place des partenariats

1 janvier 2021

Horizon Europe doit démarrer

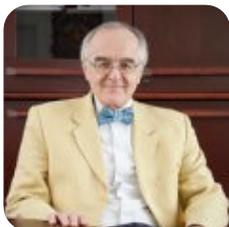
Horizon Europe : les propositions de la Commission européenne

Le 07/06/2018, la Commission européenne a proposé une structuration du 9^e programme-cadre européen 2021-2027 pour la R&I en trois grands piliers :



Les trois piliers d'Horizon Europe - © CE

Luc Hittinger



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Conférence des Présidents d'Université Permanent Representative of CPU in Brussels	2018	Aujourd'hui
Club des organismes de recherche associés Président	Juin 2016	Aujourd'hui
Université Paris-Est Créteil Président	Mars 2012	Mars 2016
Institut national de la santé et de la recherche médicale Directeur de recherche	1994	2006
Institut national de la santé et de la recherche médicale Chargé de recherche	1989	1994
Établissement & diplôme	Année(s)	
Université Paris-Sud Doctorat en biologie et physiologie animale	1993	
Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie Doctorat en médecine, spécialité cardiologie	1984	

Fiche n° 4732, créée le 18/06/14 à 11:20 - MàJ le 31/05/18 à 12:31

Club des organismes de recherche associés

Statut : Association.

Création : 1991.

Président : Luc Hittinger.

34 membres : Le CLORA regroupe, à Bruxelles, les représentations de 10 organismes de recherche et universités et est soutenu par un réseau de 24 membres associés.

10 délégations permanentes : CEA, CNRS, Ifremer, CPU, Ifsttar, Inria, IRD Inserm, Onera, Inra.

Missions :

- La mise en synergie de compétences et de moyens consacrés aux relations de ses membres avec les institutions de l'Union européenne et les différents acteurs bruxellois dans les domaines de la recherche, l'innovation et la formation.
- La veille stratégique, l'analyse et la diffusion d'informations sur les programmes et les politiques communautaires dans ces domaines.
- Des actions d'intérêt commun : organisation d'événements, de journées d'informations et de rencontres entre acteurs de la recherche et des affaires publiques européennes.

Fiche n° 4640, créée le 27/01/17 à 12:48

Commission Européenne



La Commission européenne est, avec le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen, l'une des principales institutions de l'Union européenne.

Général | Gouvernance | Effectifs

Date de création	1957 (instituée par le Traité de Rome, articles 155 à 163)
Statut	Institution de l'Union européenne
Siège	Bruxelles

Commission Européenne
200, rue de la Loi
1040 Bruxelles - BELGIQUE



Fiche n° 3468, créée le 28/08/15 à 15:25

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »